

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé аμ Moniteur belge





0 3 JUIN 2019

au greffe du tribugal de l'entreprio francophone de Bruxelle

N° d'entreprise: 0720.839.266

Dénomination

(en entier): ALCO AFRICA HOLDING

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Adresse complète du siège : Bd du Souverain, 100, B-1170 Watermael-Boitsfort

Objet de l'acte : Pouvoirs de signature

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 28.03.2019.

A. Délégation des pouvoirs de la signature bancaire

Les détenteurs de la signature bancaire ont le pouvoir de :

- disposer des avoirs en comptes bancaires même à découvert :
- signer tous virements, transferts, chèques;
- créer, endosser, acquitter tous chèques, effets ou valeurs similaires ;
- ouvrir tout accréditif;
- effectuer toutes opérations de change;
- signer toute demande de crédits documentaires, remises documentaires et généralement signer tout document relatif aux opérations énumérées ci-dessus.

Le Conseil donne la délégation de la signature bancaire aux personnes ci-après :

- **Bernard Meeus**
- Michel Bouton
- Thomas Viatour
- François Holemans
- Katty Benselin

Cette nouvelle délégation de pouvoirs prend effet au 1er avril 2019.

Thomas Viatour Mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).